



Centre d'Etudes  
et d'Action Sociale



Rencontre Employeurs

# RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

8 Février 2019

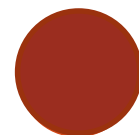
1



# LOI POUR LA LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL DU 5 SEPTEMBRE 2018

## ○ Principales mesures de la loi

- **Nouveau CPF (compte personnel de formation)**
  - **En euros**
    - 500 €/an – cumulables jusqu'à 5 000 €
    - 800 €/an (si absence de qualification) – cumulables jusqu'à 8 000 €
  - **Droits identiques** pour les salariés à **temps partiel**
  - **Abondement du CPF** pour les personnes en situation de handicap
  - Choix des offres de formation
  - Inscription et paiement en ligne
- **Conseil en évolution professionnelle gratuit pour tous**

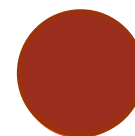


# LOI POUR LA LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL DU 5 SEPTEMBRE 2018

## ○ Principales mesures de la loi – suite

### • Aides à la reconversion professionnelle

- Droits au chômage ouverts aux **personnes démissionnaires** avec un projet de création d'entreprise ou de reconversion professionnelle
- Nouveau droit pour les **travailleurs indépendants** = indemnité forfaitaire de 800 € pendant 6 mois (en cas de procédure de redressement judiciaire)
- Conseil en évolution professionnelle gratuit pour tous

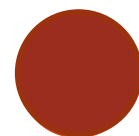


# LOI POUR LA LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL DU 5 SEPTEMBRE 2018

## ○ Principales mesures de la loi - suite

### ● Soutien à l'apprentissage

- **Age limite** reporté à **30 ans**
- Mesures pour **renforcer l'attractivité de l'apprentissage**
  - Formation CFA financée
  - Passerelles apprentissage et statut scolaire ou étudiant
  - Création « Erasmus Pro »
  - Aides aux entreprises qui forment des jeunes en apprentissage
  - Simplification des démarches pour les CFA

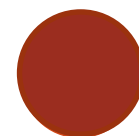


# LOI POUR LA LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL DU 5 SEPTEMBRE 2018

## ○ Principales mesures de la loi – suite

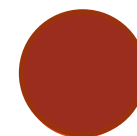
### ● Autres mesures

- Création d'une classe de 3<sup>ème</sup> « Prépa-métiers »
- Egalité professionnelle femme – homme
- Accès à l'emploi des personnes en situation de handicap
- Fraude au travail détaché



# ZOOM - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

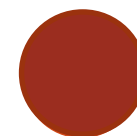
- Contrat de formation en **alternance associant formation pratique** en relation avec la qualification recherchée et **formation théorique** dans un organisme de formation
- **Quelles entreprises sont concernées ?**
  - Toute entreprise assujettie au financement de la formation professionnelle continue (droit privé)
  - Entreprise de travail temporaire et Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification
- **Quel public est concerné ?**
  - Toute personne active (avec ou sans activité)



# ZOOM - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

## ○ Quel type de contrat ?

- **CDD** (correspondant à la durée de la formation – de 6 à 12 mois) – renouvelable une fois si la qualification visée n'a pas été obtenue (CDD peut démarrer 2 mois avant la formation et se terminer 2 après)
- CDI
- **Rémunération minimale**
  - Jeune – de 21 ans = au moins 55% du SMIC ou 65% si titulaire Bac Pro ou titre équivalent
  - Jeune de 21 à 25 ans = au moins 70% du SMIC ou 80% si titulaire Bac Pro ou titre équivalent
  - Pour les autres salariés = au moins le SMIC ou 85% de la rémunération minimale conventionnelle



# ZOOM - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

## ○ Quel type de contrat ? – Suite

- **Contrat écrit sur formulaire Cerfa (n° 12434\*02 – site [service-public.fr](http://service-public.fr))**
- Transmis à l'OPCO de l'employeur
  - Examen de la recevabilité du dossier
  - Notification de la décision de l'OPCO dans les 20 jours à compter de la réception du dossier

*Dans l'attente de la création des OPCO (1<sup>er</sup> avril 2019) – dossier à transmettre à l'OPCA actuel*



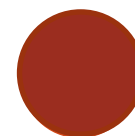


# ZOOM - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

## ○ Quels avantages ?

### • Pour l'employeur

- Intégration d'un salarié formé dans l'entreprise
- Un engagement possible uniquement sur la durée de la formation (CDD)
- Pas d'indemnité de fin de contrat en cas de CDD
- Aides spécifiques pour l'embauche d'un travailleur handicapé (voir OPCO et AGEFIPH)
- Financement du coût de la formation par l'OPCO, différent selon les branches :
  - Pour les entreprises SAP (OPCO AGEFOS) - sur la base de 9,15 €/heure
  - Pour les SAP et établissements (OPCO UNIFORMATION) - sur la base de 9,15 €/heure

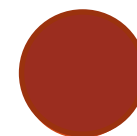


# ZOOM - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

## ○ Quels avantages ? – Suite

### ● Pour l'employeur – Suite

- Aide forfaitaire de Pôle Emploi (maximum 2 000 €) pour l'embauche d'un demandeur d'emploi de 26 ans et plus (si pas de licenciement éco sur le poste et si le salarié n'a pas eu de contrat avec l'employeur dans les 6 mois précédents) – formulaire de demande d'aide sur pole-emploi.fr
- Aide financière de l'Etat (2 000 € maximum) pour l'embauche d'un salarié de 45 ans et plus (idem formulaire sur pole-emploi.fr)
- Possibilité de prise en charge des frais de tutorat – selon OPCO
  - Formation du tuteur (15€/heure – maxi 40 heures)
  - Exercice du tutorat (230 €/mois ou 345 €/mois si tuteur de + de 45 ans et salarié de – 26 ans (avec diplôme inférieur au Bac) ou salarié bénéficiaire RSA, ASS, ASH ou ayant bénéficié d'un CUI



# ZOOM - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

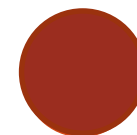
## ○ Quels avantages ? – Suite

### • Pour le salarié

- Accès à une formation certifiante financée
- Terrain d'expérimentation
- Intégration facilitée et connaissance de l'entreprise
- Un engagement possible uniquement sur la durée de la formation (CDD)

## ○ Contacts

- Votre OPCO
- Votre agence Pôle Emploi
- Le centre de formation



# FORMATION PRÉPARANT AU DEAES

## ○ Modalités d'organisation de la promotion 2019-2020

- Dépôt des dossiers de candidatures jusqu'au **20 avril 2019**
- Epreuves de sélection **fin avril 2019**
- Formation du **2 septembre 2019 au 26 juin 2020**
  - 525 heures de formation théorique
  - 840 heures de stage pratique
    - Pour les stagiaires en emploi – 140 heures de stage doivent être réalisées dans une autre structure
    - Organisation des cours sur des semaines complètes

